



# Bastia

CITÀ DI CULTURA

## Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal de la Ville de Bastia du jeudi 10 avril 2025

**Objet : Approbation de la première programmation 2025 du Contrat de Ville**

**Date de la convocation : 28 mars 2025**

**Date d'affichage de la convocation : 28 mars 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le dix avril à 17h30, le CONSEIL MUNICIPAL de BASTIA s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Bastia, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Pierre SAVELLI.

**Nombre de membres composant l'assemblée : 42**

**Nombre de membres en exercice : 42**

**Quorum : 22**

**Nombre de membres présents : 26**

**Le quorum étant atteint, l'assemblée peut délibérer**

**Etaient présents:** Monsieur SAVELLI Pierre ; Madame de GENTILI Emmanuelle ; Madame LACAVE Mattea ; Monsieur TIERI Paul ; Madame POLISINI Ivana ; Madame PIPERI Linda ; Monsieur GRASSI Didier ; Monsieur PERETTI Philippe ; Monsieur LUCCIONI Don Petru ; Madame COLOMBANI Carulina ; Monsieur DALCOLETTO François ; Monsieur DASSIBAT Franck ; Monsieur DEL MORO Alain ; Madame FILIPPI Françoise ; Monsieur GRAZIANI Antoine ; Monsieur LINALE Serge ; Madame LUCIANI Emmanuelle ; Madame MANGANO Angelina ; Madame MATTEI Mathilde ; Madame PELLEGGRI Leslie ; Monsieur PIERI Pierre ; Monsieur ROMITI Gérard ; Monsieur PAOLI Jean-François ; Madame SALGE Hélène ; Monsieur ZUCCARELLI Jean ; Monsieur MORGANTI Julien.

**Etaient absents:** Monsieur MILANI Jean-Louis ; Monsieur DE ZERBI Alexandre ; Madame PASQUALINI-D'ULIVO Marie-Pierre ; Madame BELGODERE Danièle ; Madame GRAZIANI-SANCIU Livia ; Monsieur TATTI François ; Madame VESPERINI Françoise.

**Ont donné pouvoir :**

Monsieur SIMEONI Gilles à Monsieur SAVELLI Pierre ;  
Madame VIVARELLI-MARI Jérôme à Monsieur GRASSI Didier ;  
Madame ORSINI SAULI Laura à Monsieur LUCCIONI Don-Petru ;  
Madame CARRIER Marie-Dominique à Madame MANGANO Angelina ;  
Monsieur FABIANI François à Monsieur GRAZIANI Antoine ;  
Madame GUIDICELLI-SBRAGGIA Lauda à Monsieur TIERI Paul ;  
Madame TIMSIT Christelle à Madame LUCIANI Emmanuelle ;  
Monsieur MONDOLONI Jean-Martin à Monsieur PAOLI Jean-François ;  
Madame ALBERTELLI Viviane à Monsieur MORGANTI Julien.

Monsieur Pierre Savelli ouvre la séance et invite le Conseil à désigner son secrétaire :  
Monsieur Paul Tieri élu secrétaire prend place au bureau

Le conseil municipal,

**Vu** la Loi n° 2014-173 du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine ;

**Vu** la Loi de finances pour 2019 ;

**Vu** le Décret n°2023.1312 du 28 décembre 2023 modifiant le Décret n°2014-1750 du 30 décembre 2014 fixant la liste des quartiers prioritaires de la politique de la ville dans les départements métropolitains parmi lesquels QPV Bastia Mezzana et Bastia Meridionale;

**Vu** la circulaire du premier ministre en date du 30 juillet 2014 relative à l'élaboration des contrats de ville de nouvelle génération ;

**Vu** la circulaire du ministre de la ville de la jeunesse et des sports et de la secrétaire d'Etat chargée de la politique de la ville en date du 15 octobre 2014 relative aux modalités de mise en œuvre des contrats de ville nouvelle génération ;

**Vu** la circulaire du ministre de la Transition écologique et cohésion des territoires du 23 août 2023 relative à l'élaboration des contrats de ville 2024-2030 dans les départements métropolitains ;

**Vu** la circulaire de la secrétaire d'Etat chargée de la politique de la Ville du 31 août 2023 ;

**Vu** la délibération de notre collectivité n°2015-JUIL-01-18 en date du 28 juillet 2015 portant approbation du document cadre du contrat de Ville de l'agglomération de Bastia, signé par l'ensemble des partenaires le 6 novembre 2015 ;

**Vu** la délibération de notre collectivité n° 2024/MARS/01/06 en date du 14 mars 2024 approuvant le contrat de ville de l'agglomération de Bastia 2024-2030 et définissant le document- cadre ;

**Vu** le contrat de ville 2024-2023 de l'agglomération de Bastia signé le 9 septembre 2024 ;

**Vu** l'appel à projets lancé le 17 octobre 2024 ;

**Vu** l'avis favorable de la commission unique en date du 8 avril 2025 ;

**Considérant** le document cadre du contrat de ville 2024-2030 de l'agglomération de Bastia guidé par les priorités transversales et orientations stratégiques suivantes :

Priorités transversales :

- Le renforcement de la mixité des populations et l'engagement vers la transition urbaine, écologique et solidaire
- la mise en synergie des acteurs et dispositifs
- le potentiel d'innovation, la recherche de solutions nouvelles ou expérimentales
- l'élaboration de diagnostics sur des questions d'actualité ou des sujets peu documentés
- la nécessité de mieux faire connaître les dispositifs, acteurs, projets
- la valorisation et la promotion de l'identité territoriale, de la langue et culture corses

Orientations :

- Bien vivre ensemble au quotidien dans les quartiers
- Accompagner vers leurs droits et l'émancipation des habitants des quartiers
- Agir sur l'emploi et la cohésion économique des quartiers

**Considérant** le territoire concerné des Quartiers Politique de la Ville (QPV) à savoir les QPV Bastia Mezzana et Bastia Meridionale ;

**Considérant** l'appel à projets pour les actions à mettre en œuvre pour l'année 2025, lancé le 21 octobre 2024 suite aux décisions du comité de pilotage du 17 octobre 2024;

**Considérant** que cet appel à projets concerne les dispositifs du Programme de Réussite Educative (PRE) et de la Cité Educative, lesquels sont inclus dans le Contrat de Ville 2024-2030 ;

**Considérant** la remise des dossiers fixée au 3 mars 2025 avec 54 porteurs de projets qui ont ainsi déposé 162 dossiers, dont 81 ont été instruits au titre du Contrat de ville (hors Cité éducative et PRE) ;

**Considérant** qu'une instruction a été réalisée avec les partenaires pour recueillir en outre les avis des services de l'Etat et ceux de la CAB sur les dossiers reçus et admissibles.

**Considérant** qu'à l'issue de cette première phase, il ressort que :

- Certains projets nécessitent encore des compléments (précisions, recadrages, bilans des actions menées en 2024 ...) ou doivent faire l'objet d'un arbitrage partenarial.
- 46 actions répondent aux critères de sélection et aux exigences de l'appel à projets et peuvent faire l'objet d'une première programmation 2025.

**Considérant** les actions cofinancées par la ville et d'autres programmations seront proposées ultérieurement ;

**Considérant** que 30 de ces actions bénéficient d'une convention pluriannuelle d'objectif (CPO) pour la période 2024-2026 et ont présenté des bilans détaillés démontrant la bonne réalisation de l'action en 2024 ;

**Considérant** la proposition d'une CPO couvrant la période 2025-2026 pour 6 autres actions répondant aux mêmes critères à savoir, des actions mises en œuvre sur plusieurs années par des associations de proximité ;

**Considérant** que pour l'ensemble des CPO les montants annuels attribués sont conditionnés aux votes des budgets annuels et à la présentation de bilans détaillés.

*Après avoir entendu le rapport de Madame Emmanuelle de GENTILI,*

*Après en avoir délibéré,*

*Le conseil municipal,*

*A l'unanimité*

#### **Article 1:**

- **Approuve** les actions relatives à la 1ère programmation du Contrat de Ville pour l'année 2025 telles que figurant en annexe.

#### **Article 2 :**

- **Approuve** le coût des 46 actions financées sur cette première programmation à hauteur de 1 576 877 euros, ainsi que la participation de la Ville pour ces 46 actions à hauteur de 224 600 euros comme suit :

PORTEUR DE PROJET	INTITULE DE L'ACTION	coût action	subvention demandée			Sbv allouée par la Ville	CPO
			ville	CAB	Etat		

ENGAGEMENTS TRANSVERSAUX								
Accompagner les démarches et initiatives citoyennes								
OPRA	Actions collectives jeunes	29 100	1 500	1 500	6 000	1 500	24-26	
OPRA	Faire quartier	11 800	2 500	2 500	5 000	2 500		
Favoriser les mixités								
LEIA	Déclic	18 990	2 000	2 000	2 000	2 000	25-26	

BIEN VIVRE ENSEMBLE AU QUOTIDIEN DANS NOS QUARTIERS								
Favoriser les relations humaines dans un espace partagé								
CCAS	Evénement festifs	5 000	750		1 000	750	24-26	
FALEP	Atelier du vivre ensemble - AVE	26 520	11 000		6 000	11 000	24-26	
Les Restaurants du Co	Renforcement des liens sociaux	10 000	2 800		3 500	2 800	24-26	
S. P. F.	Ateliers et cultures	10 900	1 800		1 000	1 800	24-26	
Favoriser les déplacements								
OPRA	Plateforme mobilité solidaire	131 966	5 000	12 500	12 000	5 000		
Un vélo, une vie	atelier mécanique solidaire /Vélo Ecole Urbain	39 700	3 000	6 000	5 000	3 000	24-26	
Soutenir la démarche GUSP								
Zone libre	URBAN SON Documentaire sonore	19 500		8 000	4 000	8 000		

ACCOMPAGNER LES HABITANTS VERS LEURS DROITS ET L'EMANCIPATION							
Favoriser l'accès physique et numérique aux droits							
ALPHA	Piazza Cumuna	70 545	21 000		18 000	21 000	24-26
ALPHA	Proxima	103 140	32 000	3 000	32 000	32 000	24-26
CDAD	Point justice des Quartiers-Sud de Bastia	13 465	3 500		3 500	3 500	24-26
Favoriser l'égalité femme - homme							
CIDFF	Vers un Citoyen (ne) autonome et informé	17 000	5 000	5 000	5 000	5 000	24-26
Favoriser l'autonomie							
FALEP	PAM	17 064	2 000		3 000	2 000	24-26
GRETA	Atelier sociolinguistique	19 000	9 000		9 000	9 000	24-26
EMAHO	2eme rencontres de l'esprit critique	67 870	1 000	1 000	1 000	1 000	
OPRA	Espace public numérique Bastia Mezzana	23 287	2 250		3 500	2 250	24-26
OPRA	Ateliers sociaux linguistiques	46 485	12 000		8 000	12 000	24-26
UDAF de Haute-Corse	Faire des économies	760	250		250	500	
Favoriser l'accès aux équipements et structures, à l'offre du territoire							
ABC DansE	Création d'un spectacle pluri disciplinaire, inclusif, intergène	5 100	1 700		1 700	1 700	25-26
ABC DansE	ateliers sensibilisat° spectacle vivant	8 050	1 900		1 900	1 900	24-26
ABC DansE	Rencontres sportives dansées intergénérationn	7 000	1 500		1 500	1 500	24-26
C. M. P.	Tragulinu di ritratti	16 000	7 500		7 500	7 500	
FALEP	Espace Biblio	12 150	2 500		1 900	2 500	24-26
Musa Nostra	Lire écrire créer partager pour ne faire qu'un	1 800	1 800			1 800	
Théâtre du commun	Atelier spectateur citoyen	15 016	2 000	1 000	10 000	2 000	
Una Volta	Micro Folie hors les murs en QPV	18 200	4 000		8 000	4 000	
Garantir l'accès aux soins et promouvoir la santé pour tous							
ABC DansE	Ateliers "bien-être seniors"	9 750	2 800	1 200	2 800	2 800	24-26
FALEP	Bien vieillir	8 760	2 900		2 900	2 900	24-26
IN SE	Sophrologie tous publics	10 533	3 087		3 087	3 000	25-26
OPRA	Espaces solidarité	29 530	3 500	3 500	5 500	3 500	24-26
Favoriser la réussite éducative et lutter contre l'échec scolaire							
ALPHA	EDUCA	96 540	2 800		6 000	2 800	24-26
ALPHA	APERTURA	22 260	1 400	2 000	5 000	1 400	24-26
CCAS	séjour ado	29 510			12 000	1 000	
FALEP	Soutien scolaire - parentalité	49 920	14 015		14 015	14 000	25-26
OPRA	CLAS	36 748	4 000		6 400	4 000	25-26
REUSSIR	Lutter contre l'échec scolaire dans les QPV	98 160	10 100		13 000	7 000	25-26
REUSSIR	Aides et soutien scolaire pendant les vacances	43 147	11 000		14 500	4 500	24-26
Développer des actions de soutien à la démocratie et de prévention de la délinquance							
LEIA	Campa Inseme	21 990	3 000	3 000	3 000	3 000	24-26
Encourager la pratique sportive pour tous							
C. N. B.	A l'aise sur l'eau	12 250	2 500	2 000	4 000	2 500	24-26
LEIA	Médiation par le sport	73 700	6 000	5 000	9 000	6 000	24-26
<b>AGIR SUR L'EMPLOI ET LA COHESION ECONOMIQUE</b>							
Accompagner vers l'emploi							
ALPHA	MIGLIURA	39 250	1 700	6 000	11 100	1 700	24-26
EMAHO Corse	Bastia Ville Digitale 2024	55 863	9 000	13 000	12 000	9 000	24-26
OPRA	Recyclerie	124 848	1 000	5 000	6 500	1 000	24-26
Soutenir l'activité de proximité							
CIJ	Citélab	48 710	5 000	5 000		5 000	24-26
Total des deux programmations du CDV 2024		1 576 877	225 052	88 200	292 052	<b>224 600</b>	

**Article 3 :**

- **Précise** que les crédits correspondants ayant été inscrits au budget primitif 2025 de la Ville de Bastia au compte 6574 rubrique 824.

**Article 4 :**

- **Autorise** Monsieur le Maire à signer l'ensemble des conventions et documents se rapportant à cette affaire avec les porteurs de projets sur la base des actions validées et des montants de subventions alloués dans le cadre de cette première programmation Contrat de Ville 2025.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,

Signé électroniquement le 15/04/2025



Pierre SAVELLI

*Conformément à l'article R 421-1 du Code de justice administrative, il est rappelé que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Bastia dans un délai de 2 mois à compter de sa mesure de publicité. Le Tribunal Administratif de Bastia peut être saisi via l'application « Télérecours citoyens », accessible depuis l'adresse ci-après : [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr). La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la commune et d'une publication sur le site de la Mairie.*